

Libellé du poste

Directeur(trice) des affaires médicales,
Directeur(trice) référent(e) du pôle chirurgie.

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,6 (classe normale) ou 2,7 (hors classe) + 0,2 (poste multi-sites)

Coordonnées

Contact : André-Gwenaël PORS, Directeur Général,
Adresse : Centre Hospitalier de Laval, 33 rue du Haut Rocher – CS 91525 – 53000 LAVAL
Secrétariat de direction : 02 43 66 50 01
Mail : dir.gen@chlaval.fr

Présentation générale et synthétique du poste et de son environnement

Le département de la Mayenne compte 310 000 habitants, dont 100 000 pour l'agglomération lavalloise. Le département est un territoire de santé, pour lequel le Centre Hospitalier de Laval est l'établissement support du GHT de la Mayenne et du Haut-Anjou. Hormis Laval, le GHT 53 compte six autres établissements parties: deux centres hospitaliers du Nord-Mayenne (Mayenne) et du Haut-Anjou (Château-Gontier et Segré) et 4 hôpitaux de proximité (Ernée, Evron, Craon-Renazé, et Villaines-la-Juhel en direction commune avec le CHNM).

La Mayenne appartient à la subdivision hospitalo-universitaire du CHU d'Angers. Quelques relations existent avec le CHU de Rennes.

Le CH de Laval assure toutes les spécialités MCO, SSR/MPR, dont SAMU, réanimation, hémodialyse, maternité 2B, cardiologie interventionnelle et l'HAD départementale (sur trois sites Laval, Mayenne, Château-Gontier). L'établissement compte 1200 lits, places et postes, dont 2 secteurs de psychiatrie adultes et l'inter-secteur départemental de pédopsychiatrie, 4 EHPAD, le CSAPA départemental (Laval, Mayenne, Château-Gontier) et un plateau médico-technique complet. 2 368 professionnels y travaillent, dont 211 médecins et internes. L'établissement est pilote ou participe à plusieurs groupements, notamment IRM (GIE), chimiothérapie (GCS), biologie médicale (GCS) et formation paramédicale (GIP).

La gouvernance du CH Laval est organisée en 7 pôles d'activités cliniques et médico-social, deux pôles supports et un pôle des coopérations territoriales.

L'équipe de direction est composée de 10 adjoints au Chef d'Etablissement. Chaque directeur adjoint est responsable d'un département (ancienne direction fonctionnelle), et a la fonction de directeur référent d'un pôle d'activité.

Le (la) directeur(trice) en charge des affaires médicales est le directeur référent du pôle chirurgie.

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre le CH Nord-Mayenne et le CH Laval, le (la) DAM aura un temps dédié pour les affaires médicales du CHNM par convention de mise à disposition.

Cet établissement, en phase d'élaboration de son projet stratégique, pour lequel le CH Laval contribue sur 7 filières, présente une démographie médicale affaiblie. Dans ce cadre, le (la) DAM du CH Laval bénéficiera d'une feuille de route précise des deux chefs d'établissement en vue de mettre en place une direction des affaires médicales commune. Celle-ci préfigurerait l'élaboration d'une DAM de territoire au niveau du GHT.

Le CHNM couvre le territoire du nord du département, soit une population d'environ 93 000 habitants. 1 200 professionnels y exercent dont 60 médecins. Le budget que l'établissement consacre à l'intérim médical est élevé.

Dans des locaux récents, le CHNM répond aux missions de service public des établissements de santé sur son bassin de population, en médecine, chirurgie, maternité, SSR, psychiatrie et médico-social. Il dispose d'un service d'urgences et d'un SMUR, d'un plateau médico-technique comprenant bloc opératoire, stérilisation, imagerie médicale, biologie (en GCS avec le CH laval) et une pharmacie à usage intérieur.

Missions générales du poste

Le (la) directeur(trice) des affaires médicales conduit, sous l'autorité du directeur général du CH Laval, et en étroite collaboration avec le président de CME et les chefs de pôle, la politique institutionnelle en matière de gestion des ressources humaines médicales.

Il contribue à la mise en œuvre des projets d'établissement, tant du CH de Laval que du CH Nord-Mayenne, notamment pour ce qui concerne les projets médicaux et les projets de filières. Il participe à la définition et à l'animation d'une politique médicale territoriale en lien avec le collège médical du groupement. Il travaille en étroite collaboration avec la direction des affaires médicales du CHU d'Angers et la Faculté de Santé.

Outre la gestion opérationnelle des ressources humaines médicales, le (la) DAM a pour mission prioritaire le développement de l'attractivité médicale à Laval et à Mayenne, et plus largement pour les hôpitaux du GHT. Il définit et met en œuvre une politique active de recrutement et de fidélisation des professionnels médicaux du territoire, en lien étroit avec les Présidents de CME et du collège médical du GHT.

Identification du poste et relations fonctionnelles

Position dans les organigrammes de direction :

- Directeur(trice) adjoint(te) placé(e) sous l'autorité directe du Directeur Général du CH Laval,
- Par convention de mise à disposition, et dans le cadre d'une feuille de route co-signée, le (la) directeur(trice) adjoint(e) est placé(e) sous l'autorité du chef d'établissement de Mayenne.
- Directeur(trice) référent(e) du pôle Chirurgie du CH Laval.

Liaisons fonctionnelles :

- Membres de l'équipe de direction, membre du directoire,
- Présidents(es) de CME de Laval, de Mayenne et du collège médical du GHT,
- Chefs de pôle et adjoints des pôles médicaux et support, chefs de service et médecins membres des bureaux de pôle,
- Coordinations générales des soins,
- Doyen, PCME, DAM et direction générale du CHU d'Angers, subsidiairement du CHU de Rennes,
- Délégation territoriale et direction générale de l'ARS.

Missions opérationnelles :

- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la politique de GPMC, d'attractivité et de fidélisation du personnel médical (recrutements, mouvements, carrière...),
- Piloter, organiser et évaluer la gestion du personnel médical (carrière, paye, fiabilisation de ces opérations, gestion du temps de travail, tableaux de bord de suivi des effectifs, du temps de travail, des variables de paye, tableaux de service, tableau de gardes...),
- Veiller à la continuité du fonctionnement médical et notamment la permanence des soins,
- Gérer, maîtriser le recours à l'intérim médical, et harmoniser les pratiques,
- Maintenir et renforcer les relations avec le CHU d'Angers et la faculté de santé pour développer l'accueil des internes, externes, les recrutements de PH et les postes partagés dans les 2 établissements,
- Elaborer et suivre le budget du personnel médical,
- Développer les démarches engagées d'amélioration de la qualité de vie au travail des médecins,
- Coordonner le groupe RH médical du GHT, contribuer à développer l'attractivité des postes médicaux du territoire et à homogénéiser les pratiques entre établissements,
- Préparer la future direction commune des affaires médicales du CH Laval et du CHNM,
- Préfigurer la direction des affaires médicales du GHT,
- Accompagner la mise en œuvre des projets médicaux et des filières médicales du projet médico-soignant partagé du GHT,
- Promouvoir le développement de la recherche clinique en lien avec la Délégation à la Recherche Clinique hémi-régionale du CHU d'Angers, suivre les contrats et leurs gestions,
- Développer les coopérations médicales avec le CHU d'Angers et les CHU voisins (Rennes et Nantes), notamment par la promotion d'exercices partagés,
- Préparer, suivre et assurer le bon fonctionnement des instances et commissions médicales : CME, COPS, commission d'activité libérale, commission DPC en lien avec les présidents et acteurs de ces commissions,
- Etre l'interlocuteur privilégié des personnels médicaux ; traiter les situations individuelles, accompagner les praticiens dans leurs projets et parcours professionnels.

Collaborateurs:

1 attaché d'administration hospitalière, 1 adjoint des cadres, 2 adjoints administratifs, et 1 chargé de mission GPMC médicale (GHT).

Profil souhaité du candidat

- Excellente connaissance du système de santé, de l'organisation hospitalière, des ARS et du CNG,
- Expériences professionnelles approfondies en management, en négociation et concertation, en gestion de conflit,
- Connaissance des statuts médicaux et des règles de gestion (approfondissement par formation si besoin), Appétence au contrôle de gestion, au suivi budgétaire et au pilotage de la masse salariale,

Personnalité et qualités attendues :

Aptitudes relationnelles et d'écoute, intérêt pour la culture médicale et la recherche clinique, capacités d'analyse stratégique, capacités d'arbitrage et en prise de décision, sens du collectif, rigueur, esprit de synthèse, sens de la communication.

Autres informations

- Etablissement certifié sans réserve par le Commissaire aux Comptes depuis 2016.
- Etablissement certifié HAS sans réserve, niveau B, en 2019.
- Astreintes de direction : de quatre à six semaines d'astreinte par an,
- Absence de logement de fonction : versement de l'indemnité compensatrice Zone B – ou PFR.

Laval, est au cœur d'un département offrant un cadre de vie très agréable et de qualité à proximité de Paris (1h10 par TGV), de Rennes (1h), du Mans (45 mn), d'Angers (1h15), de Nantes (2h00) et de Saint-Malo (1h30).

